

CONGO BELGE
Service des
Télécommunications

Arrivé à



à 12 h. 05 m.

CFC. 1

TELEGRAMME

de 25/4/1940 Mod. 2/T

Voie d'acheminement :

aff

Indications de service taxées :

Adresse :

terre Ruhengeri

Explication des abréviations
admis pour les indications
de service.

D	urgent
RP	réponse payée
CR	accusé de réception
LC	télégramme différé
NLT	lettre - télégramme
TC	collationnement

La Colonie n'est soumise à aucune responsabilité en raison du service de la correspondance privée par voie télégraphique
(Ordonnance législative n° 254/Téléc. du 23 août 1940)

Déposé à

Kiyali

, le 25

à 09 h. 00 m.

N° 16 21/20 mots

188925/ vi arriverai ruhengeri
mianosi venu thub courant stop
dois rencontrer terre loroua paupun
et pochet stop re venir logement-
rendent essent

Via,

ruhengeri

